



## BULLETIN D'INFORMATION

Paraissant tous les deux mois

Rédaction : Y. DOUGUET  
10, Rue des Francs-Bourgeois  
(B. P. 182) RENNES, (Bretagne)

Administration : Ch. LE GAONAC'H  
10, Rue des Francs-Bourgeois  
B. P. 182 RENNES, (Bretagne) - Ch. Postal 24133 Rennes

### SOMMAIRE :

Le Conflit des nationalités, en France (O. Mordrel)	p. 2
La France et l'Etat français (Y. Douguet)	p. 6
<b>A TRAVERS L'EUROPE :</b>	
Deuil en Irlande	p. 7
Active propagande slovaque	p. 7
La domination italienne en Istrie	p. 8
<b>BRETAGNE :</b>	
Evolution du Mouvement breton de 1898 à 1936	p. 10
Le Mouvement en faveur de l'enseignement du breton	p. 11
<b>ALSACE-LORRAINE :</b>	
Aperçu de l'histoire de l'Alsace jusqu'en 1918	p. 13
<b>CORSE :</b>	
Coup d'œil sur la Corse	p. 15
<b>FLANDRE :</b>	
Histoire territoriale	p. 16
<b>CATALOGNE</b>	p. 17
<b>PAYS BASQUE :</b>	
Le Programme Eskualerriste	p. 18
<b>OCCITANIE</b>	p. 19

# Le conflit des nationalités en France

C'est un lieu commun en France que l'étrangeté des Français des provinces éloignées par rapport aux habitants du Centre. Toute une littérature, tout un folklore tourne en dérision les Marseillais et d'une manière générale l'ensemble des méridionaux, et ironise sans la moindre retenue sur la lourdeur des Alsaciens ou des Bretons, qui sont les plus remarquables des Français « différents des autres ».

Cet instinct populaire ne se trompe pas. La France, a été bien avant ses origines et est restée au cours de son histoire, le point de rencontre et parfois de fusion de presque toutes les races anthropologiques, de toutes les traditions populaires de l'Europe Occidentale. Si les grandes vallées du centre, — Seine, Loire, Saône, — ont réalisé une synthèse de toutes les influences subies par la France au cours de son histoire, pour arriver à un type français moyen remarquablement homogène et qui, de Reims à Angers, de Rouen à Lyon n'offre que des nuances légères ; sur le pourtour, au nord, à l'est, à l'ouest et au sud, des originalités profondes, éclatantes parfois, se sont maintenues.

\*\*

Anthropologiquement, l'unité française n'existe pas. Le bloc alpin du centre et de l'ouest est encadré au nord-ouest, au nord et à l'est par des sous-races nordiques, au sud par la race méditerranéenne, en d'autres endroits par des masses dinariques. La taille moyenne, la forme de la tête, la couleur des yeux et des cheveux, tout change d'une province à l'autre, quelquefois en allant d'un département dans le département voisin. En règle générale, on passe en remontant du sud au nord, du petit méridional brun au grand nordique blond.

La linguistique ne laisse pas davantage indemne le dogme de l'unité française. Ce sont des savants français qui ont noté la distinction fondamentale de la langue d'oïl et de la langue d'oc. Comme l'Allemagne, comme l'Italie, comme la Russie, la France a ses parlers du nord et ses parlers du midi, dont les systèmes phonétiques sont tout-à-fait différents. Enfin, on parle allemand dans la plaine du Rhin, flamand dans l'extrême-nord, celtique en Bretagne, basque au sud-ouest et un dialecte italien en Corse.

L'histoire, de son côté, nous apprend comment s'est formée l'unité française. C'est l'œuvre volontaire et séculaire d'une lignée de rois, qui furent les plus grands et les plus obstinés rassembleurs de terre de l'Occident. Il fut un temps, à l'aube du Moyen-Age où le domaine royal ne s'étendait guère au delà de Paris et Orléans. Un à un, la diplomatie qui soudoie, qui achète, qui marie, qui fédère, attache les duchés, les comtés voisins au royaume qui ne recule jamais devant les moyens extrêmes pour réaliser ses ambitions territoriales. L'acte d'union de la Bretagne et de la France arraché aux Etats de Bretagne en 1532 par la corruption et par la menace d'une guerre impitoyable (moyen de pression qui sera repris en 1921 par M. Lloyd George dans ses pourparlers avec la délégation de la République d'Irlande) intervient après sept siècles de résistance bretonne par des moyens militaires aux incessantes entreprises françaises de conquête et d'annexion. Trois cents ans plus tard, il faut le débarquement d'une armée et la bataille de Ponte-Nuovo pour réduire les Corses décidés à défendre leur indépendance, dont les Gênois qui ne possédaient

(10) 202

l'île que nominativement, avaient disposé en faveur du roi de France moyennant quelques millions d'or. En 1610, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté étaient espagnoles. En 1715, les deux tiers de la Lorraine faisaient encore partie de l'Empire d'Allemagne et la Savoie était piémontaise. Et encore, ces « unions », ces « réunions » sont-elles souvent de pure forme ou sujettes à des restrictions considérables. Il faudra le coup de force de la révolution française pour annuler les constitutions séparées qu'avaient conservées la moitié des provinces françaises. La Bretagne restera autonome, avec ses lois, sa justice, son parlement jusqu'en 1790. A cette époque, le Roi de France n'a encore qu'un pied en Alsace, véritable marquetterie de principautés autonomes et de villes libres. En un mot, il faudra l'impérialisme jacobin qui, sous Napoléon, ira planter le drapeau français jusqu'à Stettin et jusqu'à Raguse, pour donner une apparence d'unité à un état dont le caractère disparate n'avait guère à envier, sous ce rapport, à l'Empire d'Autriche.

\*  
\*\*

Le régime démocratique, en imposant la loi du nombre, a pu, depuis lors et grâce au régime centralisé, maintenir dans un effacement complet les nationalités hétérogènes qui restèrent en France après la stabilisation des frontières de 1815. Les lois, les courants d'opinions, les formules de civilisation, les directions administratives et économiques, les modes, partant de Paris, imprimèrent à toutes les provinces françaises, démembrées et décapitées, le même rythme de vie, et par la force des choses une certaine communauté de style. L'école, la caserne, les services publics aboutirent à ce produit parfait de l'arbitraire politique : le Français moyen, reconnaissable dans le monde entier à ses idées générales aussi bien qu'à la coupe de ses vêtements ou de sa barbe.

Mais une entreprise aussi contraire à la nature et aux réalités humaines devait à la longue provoquer des réactions. Aucun décret ne peut unifier les aspects géologiques du sol, les variétés de climat, les différences de mœurs. Rien ni personne ne peut faire deux hommes semblables, du Breton dont la presque-île est la réplique continentale des promontoires celtiques de la Grande-Bretagne et du Basque d'Ustaritz dont la mère-patrie est en Espagne. Rien ni personne ne donnera le même caractère au buveur de bière de Nancy et au buveur de Banyuls de Perpignan. Rien ni personne ne fera accepter les mêmes concepts aux cerveaux de Strasbourg formés par la langue allemande et aux intelligences champenoises faites à la langue de La Fontaine.

Un jour, les fissures de l'unité française, devaient finir par apparaître. C'est aujourd'hui chose faite.

\*  
\*\*

Peut-on s'étonner que les minorités nationales de France aient si tardivement manifesté leur existence, alors que depuis de longues années la plupart des peuples arriérés de l'Orient ont récupéré l'indépendance nationale ? C'est qu'aucun de ces peuples ne subissait l'envoûtement de la culture française. Il n'y a rien de surprenant à ce qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, des Bretons, des Flamands se soient laissés attirer par un courant de civilisation dont Munich et Berlin songeaient à peine à s'affranchir, à ce qu'à Brest ou à Mulhouse se répande une langue qu' affectaient de parler si volontiers Saint-Pétersbourg, Berne ou Constantinople. Avant que d'être assise sur la force, la domination de la France l'a été sur les consciences.

La France a régné par une conception de l'homme, de la société, du beau, du vrai, que ses penseurs, ses artistes et ses écrivains ont naïvement et abusivement définis comme des vérités universelles. L'Europe occidentale a cru longtemps que s'assimiler la langue et les manières de la France s'était s'élever à la civilisation tout court ; et il fallait nécessairement que de nouveaux concepts de l'humanité se forment et s'imposent avant d'espérer un réveil des nationalités vivant dans l'orbite de la France

\*\*

Le romantisme, à travers son évolution historique, a été l'un des facteurs les plus importants de la reprise de conscience des différentes « tribus » de la France. On peut dire que c'est aujourd'hui la volonté d'exprimer une tradition ethnique par une forme d'état approprié, qui oppose les minorités de l'Ouest-Europe à la raison d'état et à l'universalisme de la France officielle.

Les Alsaciens-Lorrains, en revenant à leurs réalités populaires se découvrent « *frankische, alemanische* », les Flamands « *dietsche* », les Bretons *celtes* comme en Galles et en Irlande, les Corses *italiques*, les Catalans frères des Barcelonais et les Basques rejetons authentiques de l'*Euskadi*. Qui mieux est, le restant de la France se scinde en deux, pour donner d'une part un monde néo-nordique ouvert sur l'Angleterre, appuyée à la Germanie, mêlée littéralement à elle au cours de quinze siècles d'histoire, d'autre part un monde méditerranéen, attaché à l'Espagne, à l'Italie, au Levant, par mille liens intimes, aspecté sur l'Afrique. Deux provinces comme la Normandie de Guillaume le Conquérant et la Provence des Phocéens résument bien ce saisissant contraste.

Il est vain d'espérer que le temps effacera ces divergences. Le climat de Calais restera celui du Kent et de la Hollande, l'Alsace gardera les neiges et les cigognes du Rhin, la Cornouaille bretonne les brumes de la Cornouaille britannique. La riviéra française connaîtra toujours son ciel algérien. Les Pyrénées Orientales continueront à produire des citrons et des oranges et la Bretagne des pommes. Aucun décret ne fera pousser des vignes à Rouen ni des pâturages en Languedoc, encore moins du houblon en Gascogne ou du murier en Artois...

La France, diverse par les hommes qui l'habitent, restera soumise à l'implacable déterminisme géographique, insouciant de l'arbitraire constitutionnel, qui au nord donne les vaches flamandes, à la Corse les mules, à la Bretagne des bêtes à cornes et des chevaux d'une espèce inconnue ailleurs.

Le nord restera un dur pays de travail et de production, apte aux affaires, à l'organisation collective, le sud une terre aimable, favorable au farniente, à l'art, à l'individualisme. Vers certaines frontières les vieilles conceptions nordiques des liens du sang et de l'honneur militaire conserveront sur les âmes toute leur puissance, alors qu'ailleurs la lettre des contrats écrits restera la seule façon d'établir les rapports entre les hommes et de juger leurs actions.

Et plus la foi des peuples en leur mission en tant que races, en tant que champions de formules de civilisation caractérisées et distinctes, s'affermira, plus le nordisme du nord et le latinisme du sud, — si l'on peut se contenter de ces termes généraux, — iront en s'opposant l'un à l'autre.

Les parangons de l'unité française dès qu'ils ont senti le danger des idées nouvelles ont tenté de faire la part du feu. Ils ont proclamé la « diversité » française, et ont affirmé, — innocent paradoxe, — qu'elle renforçait l'unité du tout.

Ce sont là des amusettes. La France qui ne possède ni l'unité anthropologique relative de l'Angleterre, ni l'unité historico-patriotique de l'Italie ou géographique de la Hongrie, ni celle de la vie américaine standardisée, ne pourra échapper à son sort.

Elle se transformera. Elle accordera des libertés à ses provinces excentriques, ou elle sera tôt ou tard déchirée par des séparatismes qui pour être tardifs n'en seront pas moins dangereux pour elle.

\*\*

La lecture régulière de ce *Bulletin*, donnera à l'opinion européenne, abusée par la propagande française, une idée exacte de l'importance et de la lutte de chaque nationalité distincte dans l'Etat français. Ce serait une erreur que de leur prêter à toutes des situations et même des aspirations tout-à-fait semblables.

Les Alsaciens-Lorrains, dont le *Volkstum* est vivace, dont la vie intellectuelle reste en contact intime avec la vaste culture allemande, se sentent forts et regardent l'avenir sans appréhension. Ils ne sont pas tentés d'engager une lutte ouverte avec le pouvoir central ; il leur suffit le plus souvent de maintenir le statut d'exception qu'ils sont parvenus à conserver et d'arracher des concessions de détail.

Toute autre est la position des Bretons. Isolés au bout de la France, avec la mer dans le dos, angoissés de l'amointrissement séculaire de la civilisation celtique, assistant si l'on peut dire à la destruction méthodique et implacable de leur langue, de leur vie publique, de leur génie national par la machine meurtrière de l'école et de l'état français, ils connaissent une psychose de révolte, qui rappelle celle de l'Irlande. N'ayant ni le nombre, ni l'appui extérieur, ni la sécurité, ils doivent faire plus que d'autres appel aux vertus héroïques.

L'atmosphère est encore différente au sein des petites minorités. Parfois éloignés de leurs frères de race par des animosités de frontières, trop peu nombreux pour constituer des centres de culture indépendants, elles ont donné naissance à des mouvements en général modérés et prudents.

Enfin, la France d'Oc dont l'unité est plus une vue de l'esprit qu'une réalité, dont les régions extrêmes se fréquentent peu ou pas du tout, dont les villes principales jouent chacune un peu le rôle de capitale (Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice) est loin, malgré son importance numérique, de constituer le facteur le plus décisif d'une évolution des formes politiques de la France. L'Occitanie, moins riche et moins active que le « Nord », ne songe pas à se plaindre des profits qu'elle retire de la France où les qualités brillantes de ses enfants leur assurent de nombreux débouchés. Ses griefs sont surtout d'ordre culturel et par tempérament, elle se contente d'une attitude peu menaçante pour le pouvoir central. Elle représente, en revanche, une tendance régionaliste où les autres minorités ne peuvent que trouver avantage et appui.

Pour ces raisons variées, il ne peut être pour encore de l'ambition de personne d'élaborer une politique commune des minorités nationales en France, qui ont peu d'aspirations semblables, en dehors de quelques tendances philosophiques et de leur répulsion à l'égard des méthodes inhumaines des niveleurs de Paris.

Mais un *Bulletin* comme celui-ci peut leur être utile à toutes, en leur offrant un terrain de rencontre qui pourra peut-être fournir plus tard la base d'une action collective, seule capable d'arracher des concessions importantes au plus ancien état centralisateur de l'Europe.

OLIER MORDREL

# La France et l'Etat français

---

L'habile propagande du gouvernement français a obtenu le beau résultat de persuader l'étranger que, dans les frontières de la Troisième République, on ne rencontre, du nord au sud et de l'ouest à l'est, qu'un seul peuple, le peuple français, dont la traditionnelle unité se perd dans la nuit des siècles passés.

En un mot que les limites de la France se confondent exactement avec celles de l'Etat français.

Cette doctrine, de l'unité et de l'indivisibilité du territoire français, déclare, au surplus, que ce peuple français descend, en droite ligne, des populations gallo-romaines, formées par un mélange de celtes et de latins.

Malheureusement, pour cette doctrine, l'histoire scientifique établit que du sang gallo-romain, il reste, dans la France actuelle, bien peu de chose : du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle, le pays fut submergé par les vagues successives des invasions germaniques; sauf dans la péninsule armoricaine, où une population celtique, émigrée de Grande-Bretagne, vint s'établir.

Le peuple français est né de la fusion de certaines de ces races. Mais il n'habite pas au delà de limites bien précises, qui sont : au nord, l'ancienne province d'Artois; à l'ouest la partie orientale du Massif Armoricaïn; à l'est, la crête des Vosges; au sud, le Massif Central. Entre le Golfe de Gascogne le Massif Central et le Golfe du Lion, s'étend une seconde France, plus « romane » que la première, et dont la langue est aussi plus proche des autres langues méditerranéennes, c'est l'Occitanie.

On comprend facilement que ces deux Frances aient accepté de former un Etat : il aurait, cependant, gagné à n'être pas unitaire et à respecter les traditions de culture de ses deux parties. Mais aujourd'hui, l'Etat français domine de véritables minorités nationales : au XIX<sup>e</sup> siècle, on les aurait appelées des nationalités.

A l'Ouest, la Bretagne, hachée en 5 départements français, qui conserva son indépendance jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, époque où le nord des Pays Basques, au sud-ouest, fut aussi annexé à la couronne de France. Au Nord, la partie extrême de la France occidentale, « définitivement française » depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. A l'Est, l'Alsace-Lorraine, qui, après bien des péripéties, fait partie de la République française, depuis 1918. Au sud, enfin, le Roussillon et la Cerdagne arrachés à la patrie catalane au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Quant à la Corse, plus proche des côtes italiennes que des côtes françaises, elle n'est possession française que depuis la dernière partie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce sont des vérités que le gouvernement français refuse de reconnaître, qu'il n'admet même pas que l'on évoque.

C'est ce que faisait comprendre le sénateur Bérenger dans le discours qu'il prononça, à Genève, le 5 octobre 1933, en faveur du respect des minorités. C'est ce que le délégué français Massigli, déclarait plus clairement encore, devant la S.D.N. à l'automne 1934 : « La France n'admettra pas que l'on pose à son sujet la question des minorités. »

Nous pensons que l'état français devra un jour respecter les minorités nationales qui vivent dans ces frontières. Nous pensons que la S. D. N. devra un jour appuyer les revendications de ces peuples, ou disparaître.

Afin de préparer ce jour, notre bulletin s'efforcera de détruire la légende suivant laquelle la République française est « **une et indivisible** ».

Y. DOUGUET

---

## A travers l'Europe

---



▲

### DEUIL EN IRLANDE

---

Le 9 février 1936, Brian de Valéra, fils du Président du Conseil Exécutif de l'Etat Libre d'Irlande, a été tué dans un accident de cheval, à Phoenix Park, à Dublin. Agé de 20 ans seulement il était le plus jeune des cinq fils de M. Valéra. Nous prenons respectueusement part à la douleur du grand patriote Irlandais.

▼

### Active propagande slovaque

---

Le « Conseil Slovaque », dont le professeur Dr François JEHLIKA est président et Victor DVORCHAK, vice-président, a été constitué à Genève, le 10 juillet 1933. Il s'efforce d'attirer l'attention de l'Europe sur le problème slovaque, par la publication de nombreuses brochures de propagande.

Nous avons sous les yeux l'opuscule intitulé : « La vérité slovaque et les trucs de la diplomatie tchèque », daté de Genève, le 1<sup>er</sup> décembre 1935. Relevons (p. 4 et 5) : « Les Tchèques tâchent de présenter les Hongrois comme un épouvantail et c'est leur conscience qu'ils fuient. N'ont-ils pas employé le même stratagème à l'occasion de la mort tragique du roi Alexandre de Yougo-Slavie ? Et lors de la condamnation du

professeur TUKA, leader et député slovaque, qui s'est vu condamner à 15 ans de travaux forcés, pour avoir osé réclamer l'autonomie slovaque, promise par le président MASARYCK lui-même?... La magna charta de l'autonomie slovaque fut signée par M. MASARYCK, à Pittsburg le 31 mai 1918 ». « A un rassemblement à Nitra, le 12 août 1933, 200.000 Slovaques ont protesté contre le « mariage » tchéco-slovaque... Et le président de la République, M. MASARYCK, fut capable de déclarer, malgré cette démonstration énergique que : « la nation slovaque n'existe pas, et n'est qu'une invention hongroise ! » Le Conseil Slovaque professe une hostilité aussi violente contre les Russes, alliés des Tchèques : « La Russie soviétique est déjà chez nous en Slovaquie. Elle a déjà plusieurs bases aériennes en Slovaquie. » C'est la même préoccupation qui inspire la rédaction de « l'aide-Mémoire du Conseil Slovaque présenté à la S. D. N. au sujet du Bolchévisme et du Problème Slovaque », daté de Genève, le 20 janvier 1936 : « la construction de l'aérodrome principal des avions russes à Uzhorod (Ungvár) est déjà achevée, d'autres sont en construction notamment à Mukacevo (Munkács), Rohovo, Selo-Solotvina, Pistany, Vajnory, Trencin, — communes situées en Slovaquie et en Russie subcarpathique. » Il juge que l'alliance tchéco-soviétique « fut peut-être le dernier grand succès personnel de M. Benes et de sa carrière diplomatique, dont ni son pays, ni l'Europe tout entière, ni la civilisation européenne ne lui sauront gré ».

Comment expliquer la passivité slovaque ? — « Les prisons remplies de patriotes slovaques, ainsi que les émigrés politiques, l'expliquent... le calme apparent slovaque d'aujourd'hui a été acquis au prix de répressions atroces. »

Pour résoudre le problème slovaque, le Conseil propose : « Avec l'assurance formelle des droits de la nationalité slovaque, il faut rattacher la Slovaquie à la Hongrie, à laquelle elle appartenait pendant mille ans, où sa situation géographique la pousse et à laquelle ses habitants voudraient appartenir de tout cœur : cette nécessité pourrait être merveilleusement prouvée par un plébiscite. Etant donné que nous, Slovaques, peuple peu nombreux, ne pouvons aspirer à la création d'un Etat slovaque indépendant, nous devons renouveler nos relations millénaires avec la Hongrie. » C'est la même demande qu'exprime l'« Appel du Conseil Slovaque à la Société des Nations », daté de Genève, le 4 septembre 1935.

## La domination italienne en Istrie

---

*Les traités de 1919 ont donné à l'Italie, en plus de territoires habités par des Italiens, des régions où vivent de véritables minorités nationales : les plus importantes sont la minorité allemande du Sud-Tirol, et la minorité slovène, séparée de ses frères de race vivants dans le sud de l'Autriche et surtout en Yougo-Slavie.*

Je suis arrivé par le train de Paris, à Trieste à la « Gare Centrale ». J'ai pris le tramway pour me rendre à l'hôtel « Antica Bonavia » qui se trouve au centre de la ville.

Quel changement on trouve aujourd'hui ! Depuis que l'Autriche a perdu cette ville, elle meurt peu à peu. Son port jadis si bruyant, si mouvementé, aujourd'hui est calme ; de rares bateaux viennent en faisant la ligne des villes voisines et de la côte Dalmate, passant par quelques îles qui appartiennent à l'Italie.

J'entrai dans un restaurant. Comme je ne savais pas parler l'italien, le garçon me demanda si je parlais slovène. Il fut très heureux de ma réponse : « oui ». Il parlait très doucement, comme s'il avait peur, en m'appelant toujours « frère ».

Il m'a raconté les grands sévices qu'éprouvent les Slovènes en Istrie sous le dur gouvernement italien. On leur a défendu de parler leur langue maternelle (slovène) et surtout aux enfants à l'école. Même les chansons de pays (slovènes) sont interdites. (Elles sont pourtant si jolies !).

« Mussolini — me dit-il — peut défendre tout ce qu'il veut mais nous cultiverons toujours notre langue et garderons nos habitudes. S'il nous défend de parler slovène dans la rue, nous le parlerons dans nos maisons.

« Nous vivons, frère, dans un grand espoir que la Yougoslavie nous libèrera de cette tyrannie italienne et s'il faut mourir nous mourrons tous pour qu'un seul caillou d'Istrie ne reste à l'Italie. J'aime mieux mes montagnes nues que tout l'or et toute

ta richesse italienne. Je voudrais bien, frère, être libre, car il y a longtemps que je ne le suis pas. Je suis un esclave, mon cœur devient de plus en plus dur et surtout en voyant l'injustice qu'on fait envers nous, Slaves, qui sommes ici.

« Vous vous souvenez sûrement de l'année 1929 quand GORTAN et ses camarades (ils étaient jeunes de 20-25 ans) étaient fusillés pour avoir (soi-disant) assassiné quelques misérables carabiniers italiens, qui ne valaient pas la peine de salir les mains de leur sang sale. Ce malheur, la Yougoslavie ne l'oubliera pas ; elle se vengera bien (ils furent tous fusillés sans être interrogés).

« Et pour se débarrasser de nous à présent, on nous expédie en masse en Ethiopie. Mussolini veut absolument faire disparaître notre race... mais, je vous jure, frère, il n'y arrivera jamais... »

Je me suis embarqué dans l'après-midi sur le paquebot « Francesco Morosini » d'une compagnie italienne qui devait nous emmener à Dubrovnik (Raguse). J'y ai fait la connaissance avec un jeune soldat revêtu de l'uniforme italien, habitant de l'Istrie. Je lui ai demandé :

« — S'il y avait la guerre entre la Yougoslavie et l'Italie que feriez-vous si nous nous rencontrions au front italo-yougoslave poitrine contre poitrine ?

— Je jetterais le fusil — me répondit-il — et je crierais « ne me tue pas : je suis ton frère ». Et je serais pour toujours à vous. Vous voyez, on m'a fait revêtir cet uniforme mais mon âme reste toujours fidèle à mon beau pays Slovène. Je serai obligé peut-être d'aller à la guerre contre vous mais... »

Il se tut. Il mit la main sur son cœur et poussa un grand soupir en baissant la tête tandis que son regard se perdait quelque part dans les vagues de la mer Adriatique...



Nous arrivons à « Lussin Piccolo » une île qui appartient maintenant à l'Italie. Beaucoup de monde attend sur le quai, la plupart sont des femmes, des jeunes filles. Je demande à un voyageur de quoi vivent ces gens là.

— De rien, Monsieur, presque. Ils vont à la pêche et c'est tout.

— Et les hommes, où sont-ils ?

— Partout. Ils cherchent du travail à Trieste, Milanio, etc... »

Il est vraiment triste de voir cette île ; on dirait un cadavre sur lequel les vers se précipitent pour trouver de quoi manger ; mais cela finira un jour, et après ? !

« — Poveri, poveri, signor ! — dit le voyageur ».

Après quelque temps nous arrivons à Zara la ville morte de l'Adriatique.

Je suis arrivé à apercevoir deux hommes le long du quai et de même, dans l'intérieur qu'on peut voir du bateau on n'y peut voir personne. Les paysans qui entourent la ville (mais ceux-ci sont de nationalité yougoslave) fournissent les habitants de leurs produits. Les paysans ne paient pas de douane, ils ont l'entrée libre, car les Zaranien ont absolument besoin d'eux. Depuis que l'Italie est en guerre, il est défendu aux paysans yougoslaves de fournir Zara et maintenant un litre de lait coûte plus de 3 fr. 50, qu'on peut acheter autrement pour 50 ou 60 centimes français.

Aussitôt après Zara, lorsqu'on a dépassé cette zone vraiment triste, on dirait que le soleil brille plus fort, que tout est gai. Les îles sont pleines d'hôtel-restaurants avec beaucoup de monde ; on entend des chansons partout, on se baigne, on danse, tout est clair et joyeux on dirait que la crise n'existe pas...

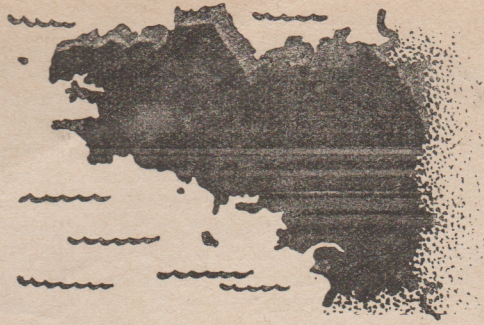
*Communiqué par un Dalmate*

Pour copie conforme : P. L.

---

Nous ferons l'échange de ce BULLETIN avec toutes  
les publications qui nous seront adressées.

# BRETAGNE



## Evolution du mouvement breton de 1898 à 1936

Etat souverain jusqu'en 1532, province autonome jusqu'en 1789, la Bretagne est privée de toute existence légale et politique depuis le 4 Août 1789. Après la protestation violente que fut la conspiration de la Rouërie et, à sa suite, le soulèvement dirigé par Cadoudal, les Bretons semblèrent accepter avec résignation, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation nouvelle qui leur était faite. Il y a bien des cris de protestations de Pitre-Chevalier, de La Villemarqué, de Luzel, de la Borderie, mais ils sont individuels. Quant à l'agitation que peuvent faire naître l'affaire de l'Association Bretonne ou celle du Camp de Conlie, elle est passagère et sans grande portée immédiate.

En Août 1898, à la suite de représentations de « Mystères Bretons » à Ploujean, Anatole Le Bras et Charles Le Goffic fondent l'« Union Régionaliste Bretonne ». Sans en avoir eu conscience, peut-être, ces deux « bons Français » avaient donné son point de départ au mouvement national breton. Départ bien timoré, mais qui ouvrait la voie à toutes les audaces ultérieures. De 1898 à 1936, que de chemin parcouru !

Au point de vue politique, la période d'avant-guerre reste assez terne. Après ses fondateurs, après M. de Kerviler, le Marquis de l'Estourbeillon et le Dr Le Fur assument la direction de l'« Union Régionaliste ». On leur reproche de manquer d'esprit celtique ; Erwan Berthou, Yann Le Fustec et François Jaffrennou veulent y pallier en créant le « Gorsedd » des Bardes. En 1911, c'est la scission de Saint-Renan et la fondation de la « Fédération Régionaliste Bretonne » où se réunissent, sous la direction de Jos Parker puis du vicomte d'Herbais, les partisans d'un esprit plus nettement breton et d'un mouvement plus neutre en matière politique et religieuse.

En avril 1911, Camille Le Mercier d'Erm, L. N. Le Roux et Ronan de Kermeur fondent un « Parti Nationaliste Breton » : il ne groupe malheureusement qu'un petit nombre d'intellectuels dont l'organe, à partir de juillet 1912, est « Breiz Dishual ».

Il proteste violemment contre l'érection à Rennes, le 29 octobre 1911, du « monument de la honte nationale. »

Au point de vue culturel, cette époque est plus marquante. Continuant l'œuvre du grammairien Le Gonidec, François Vallée, directeur de « Kroaz ar Vretoned », aidé de Meven Mordiern, travaille à l'épuration de la langue bretonne et contribue à l'enrichissement de sa littérature. L'abbé J. M. Perrot fonde l'association culturelle et catholique du « Bleun Brug » (1905). Dans le Vannetais, l'abbé Héno et Loeiz Herriou, directeur de « Dihunamb » placent aussi leur action sur le terrain littéraire et culturel. Ils sont secondés par un jeune et grand poète, que la guerre devait enlever à la Bretagne : Jean Pierre Calloc'h, tandis que son ami Yves Le Diberder dirige l'ardente revue « Brittia ».

La guerre de 1914 à 1918 semble balayer tous ces efforts de reconstruction bretonne. Au point de vue culturel, on repart, cependant, assez vite ; le travail déjà fait est

un tremplin solide pour un nouveau bond en avant. Il est fait avec la création de « Gwalarn » que Roparz Hemon dirige avec énergie depuis 1925. Autour de lui se groupent de jeunes talents : Y. Drezen, Abeozen, J. Riou, D. K. Kongar, Meavenn, etc.. Dans le Vannetais, L. Herrieu a repris son travail. En art, les publications de Kornog et de Keltia, les œuvres de Jeanne Malivel. G. Robin, R. Y. Kreston, J. Bouillé sont une manifestation éclatante de la résurgence du génie breton dans tous les domaines.

En politique, la réadaptation a été plus dure. Les démarches de F. Jacob et de C. Le Mercier d'Erm auprès de la conférence de la paix sont des manifestations sans lendemain. Cependant, sous l'inspiration du lorientais Henri Prado, la revue « Breiz Atao » se fonde à Rennes en 1919. Régionaliste bon teint, avec Joseph de Roince et Morvan Marchal, elle devient nationaliste avec O. Mordrel et F. Debauvais. En 1928, sous l'influence de Maurice Duhamel, elle s'attache à la défense du fédéralisme européen et l'autonomie de la Bretagne est reléguée au second plan. Malgré ces flottements, elle s'est fait connaître peu à peu du grand public : par le congrès de Rosporden en 1927, où s'organise le « Parti Autonomiste Breton », par les congrès de Châteaulin (1928), Rennes (1929), Saint-Brieuc (1930) et surtout la première candidature bretonne dans la circonscription de Guingamp II<sup>e</sup> (mars 1930).

Dès les premiers jours de 1931 survient une crise qui dure dix longs mois. Après cinq années, on peut juger que cette crise fut bienfaisante : elle éloigna de « Breiz Atao » des éléments troubles ou timorés. Debauvais repart avec un petit groupe d'amis fidèles. Le « Parti National Breton » est créé en septembre 1931, après la dislocation du parti autonomiste. Breiz Atao intensifie sa propagande par la publication de nombreux tracts et brochures, par d'heureuses initiatives électorales. Le 7 août 1932, la destruction du monument de la honte nationale à Rennes répond à la provocation que constituent pour les Bretons les fêtes du IV<sup>e</sup> Centenaire de « l'Union », et la présence du président du conseil français, Edouard Herriot, qui, revenant pour des fêtes identiques, le 21 novembre 1932, est arrêté pendant plusieurs heures par un nouvel attentat, à la frontière de la Bretagne.

Ces deux attentats ont révélé l'existence d'une société secrète « Gwenn ha Du » qui a tenu en échec la police française, mais ils ont fait plus : ils ont rendus au peuple breton la fierté légitime. Le contre-coup en est un accroissement du prestige de « Breiz Atao », dont la propagande utilise toutes les circonstances favorables, et des forces du « Parti National », qui s'affirment au grand jour pendant l'été 1933 et plus récemment à Saint-Aubin du Cormier au printemps de 1935. Ce réveil de la conscience nationale bretonne se marque par l'admirable mouvement en faveur de la langue bretonne qui, depuis deux ans, ne cesse de croître par l'adhésion des Bretons, de toute confession, de tout parti, de toute tendance.

Y. DOUGUET

## Le mouvement en faveur de l'enseignement du breton

Beaucoup plus ancien que le mouvement politique, le mouvement culturel breton a pris au cours des deux dernières années, une extension considérable, en donnant comme but à son action l'entrée du breton dans l'enseignement officiel.

Lorsqu'au printemps 1934, le Docteur Le Cam obtint, en faveur de cet enseignement, le premier vote d'un conseil municipal, il ne rencontra que de l'indifférence : indifférence de nombreux patriotes bretons, qui ne voyaient là qu'un incident sans lendemain ; indifférence des milieux officiels, qui n'y voyaient pas la genèse d'un mouvement.

Après deux ans passés, l'action des défenseurs du breton n'autorise plus le scepticisme du début. S'il n'est pas la première intervention en faveur de l'enseignement du breton, il est le premier mouvement qui ait pris une ampleur aussi considérable.

Dès le début de la Troisième République, avant même que l'organisation de l'enseignement officiel fut mise en chantier, « l'Assemblée Nationale » avait reçu une pétition

signée notamment par Ch. de Gaulle et d'Artois de Jubainville, qui demandait l'enseignement du breton. Comme beaucoup d'autres, après elle, cette première pétition n'eut aucun effet sur les milieux officiels. L'enseignement public fut organisé en Bretagne bretonnante, comme si le français y était la seule langue parlée : on détruisit l'enseignement populaire breton, qui existait auparavant et qui, malgré les imperfections inhérentes à son caractère primitif, était cependant préférable à la caricature d'enseignement, qui lui fut substitué.

Les députés bretons de droite, conduits par le marquis de l'Estourbeillon, représentant de Vannes, firent une démarche auprès du gouvernement, en 1908, en faveur de l'enseignement du breton. En 1909, M. Paul Guieysse, député radical de Lorient, conduisit une délégation des députés bretons de gauche, auprès du Ministre de l'Instruction Publique, alors M. Doumergue, qui leur répondit simplement que : « cet enseignement était de nature à favoriser les tendances séparatistes des Bretons ». En 1919, une pétition, patronnée par le marquis de l'Estourbeillon, se couvrit de milliers de signatures. Peu après eurent lieu les interventions à la tribune de la Chambre de M. Bouilloux-Lafont, puis de MM. Inizan et P. Simon : toutes se heurtèrent à la même hostilité gouvernementale.

Mais depuis 1934, c'est devant l'opinion publique elle-même que l'on a porté la question de l'enseignement du breton : et l'on peut dire que le peuple breton n'a cessé, au cours de ces deux années, de donner des témoignages éclatants d'attachement à sa langue.

Plus de 200 conseils municipaux de Basse-Bretagne ont émis un vœu en faveur de l'enseignement du breton : et ces conseils municipaux représentent toutes les nuances de l'opinion politique. Les trois Conseils Généraux des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan se sont prononcés unanimement en faveur du breton. Quelques conseils municipaux haut-bretons appuyent de leur sympathie le mouvement auquel sont venus se joindre des Chambres de Commerce et d'Agriculture, de nombreuses sociétés de Bretons émigrés, d'innombrables sociétés savantes, de hautes personnalités politiques.

Ces magnifiques résultats ont été obtenus par l'action constante de nombreuses organisations, telles que « Ar Brezoneg er Skol » (le breton à l'école), présidée par Yann Fouéré; « Adsaou », dirigé par l'abbé Madec; « Breuriez ar Brezoneg er Skoliou » (association du breton dans les écoles), dirigée par R. Delaporte. « Ar Falz » (La Faucille), fondé par le regretté Yann Sohier, aujourd'hui dirigé par M. Kerlann; « Feiz ha Breiz » (Foi et Bretagne); « Breiz Atao »; « Breiz », etc.

Le gouvernement français devra comprendre qu'il ne peut refuser plus longtemps une mesure que le bon sens commande, tout autant que la justice et la morale, sans conduire les Bretons à une exaspération légitime.

Y. DOUGUET



---

**Ce premier numéro est destiné à faire connaître notre existence. Nous l'expédions gratuitement, à un ou plusieurs exemplaires, à toutes les adresses qui nous sont communiquées**

# ALSACE- LORRAINE



## Aperçu de l'histoire de l'Alsace jusqu'en 1918

On désigne par ce nom le territoire situé entre le Rhin et les Vosges d'une part, la Sarre et la Moselle d'autre part. Il est habité depuis le 5<sup>e</sup> siècle de notre ère par une population germanique, d'origine alamanique au sud, franque au nord et au nord-ouest.

Centré politique et résidence impériale jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, centre économique et culturel du Saint Empire germanique jusqu'à la guerre de 30 ans, l'Alsace a joué un rôle prépondérant dans l'histoire allemande. L'avènement des Habsbourg vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle a déplacé ce centre politique vers l'Est de l'Empire. A la suite des guerres continuelles contre les Hongrois, puis contre les Turcs, stimulés bien des fois par la France, les Habsbourg affaiblis se désintéressèrent des frontières occidentales de l'Empire et des pays du Rhin, convoités par les rois de France, disciples de la théorie des « frontières naturelles ». Après la guerre de 30 ans, une grande partie de l'Alsace resta occupée par les armées françaises. Les Chambres de réunion attribuèrent, par des artifices juridiques, à Louis XIV les territoires dont il s'était déjà emparé par la force des armes. En 1681, Strasbourg qui avait vainement sollicité le secours de l'Empereur, se vit obligé de capituler devant les armées de Louvois.

Sous l'ancien régime, l'Alsace resta « province étrangère effective ». Les rois de France gouvernaient et administraient le pays, mais n'influençaient guère la vie culturelle qui resta allemande. L'Académie de Strasbourg, fondée dès le 16<sup>e</sup> siècle et transformée en université en 1621, restait toujours une université allemande.

Les idées révolutionnaires trouvèrent d'abord bon accueil en Alsace parce que l'on croyait recouvrer les libertés perdues. Ce fut le contraire qui arriva. Les jacobins — Saint-Just, Lebas — voulaient extirper par tous les moyens ce qui était allemand, la langue, les mœurs des habitants. Ils poussèrent leur folie égalitaire jusqu'à s'attaquer à la coiffe des femmes de Strasbourg qui furent invitées à abandonner cette mode allemande. Un citoyen Tétérel réclama même la démolition de la tour de la cathédrale de Strasbourg, parce qu'elle faisait injure au principe de l'égalité. — La Révolution ne parvint pas à détruire le caractère particulier du pays, mais il est certain que les notions de nation souveraine et de liberté entraînent l'adhésion de beaucoup d'Alsaciens, surtout dans les milieux de la bourgeoisie, au nouveau concept étatique français.

Le premier Empire gagna de nouvelles couches de la population. Car l'épopée napoléonienne était toute faite pour attirer ces germaniques à l'esprit militaire très développé.

Mais l'assimilation proprement dite ne fut sérieusement entreprise sur le plan culturel que vers la fin du Second Empire. La bourgeoisie, tout en conservant sa culture allemande, s'était ouverte à la civilisation française. Le peuple cependant n'en a pas été touché. Il continuait comme par le passé à parler et à écrire la langue allemande. Il est vrai que la majorité de la population avait des sentiments

français. Le souvenir de l'Empire germanique s'était perdu. L'Empire lui-même avait fait place à une poussière d'Etats, sans conscience nationale, qui en 1866 encore s'étaient livrés entre eux une guerre sanglante. Les Alsaciens pouvaient concevoir une certaine satisfaction d'appartenir à un Etat puissant et consolidé.

La guerre de 1870 changea l'aspect de la question. Les représentants alsaciens-terrains à l'Assemblée Nationale de Bordeaux s'élevèrent contre le retour de leur pays à l'Empire allemand. Les députés français sacrifièrent l'Alsace-Lorraine pour avoir la paix. La protestation alsacienne se dressait surtout contre le fait de ce que vainqueur et vaincu disposaient d'une population sans l'avoir consultée.

L'opposition systématique au régime allemand venait surtout des parties déjà francisées de la bourgeoisie qui jouèrent jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle un rôle prépondérant dans la vie politique du pays. La grande masse du peuple, surtout des campagnes, pouvait s'accommoder assez facilement au nouveau régime. — L'intégration politique et administrative dans le Reich ne se fit pas sans difficultés. L'Empire de Bismark était composé d'Etats fédérés, ayant chacun un gouvernement propre. L'Alsace-Lorraine n'avait rien de tel. C'étaient 3 anciens départements, qui n'avaient connu que le régime centralisateur, Bismarck les réunit en « Terre d'Empire », ayant à leur tête un représentant de l'Empereur.

Un premier essai de constitution fut élaboré en 1874, avec la Délégation d'Alsace-Lorraine. Elle fut élargie en 1879. La voix des protestataires s'était affaiblie. Le mouvement autonomiste gagnait du terrain — ses premiers succès électoraux datent de 1877 — et devenait la cause du peuple. Son but était d'élever l'Alsace-Lorraine, Terre d'Empire, au rang d'Etat fédéral, égal en droits aux autres Etats de l'Empire. Il aboutit à la Constitution de 1911, qui accordait une autonomie assez large à l'Alsace-Lorraine. Le pouvoir exécutif appartenait au représentant de l'Empereur, entouré d'un gouvernement dont le siège était à Strasbourg. Le pouvoir législatif fut exercé par 2 Chambres :

La Première Chambre, réunissant les délégués des corps constitués.

La Deuxième Chambre, élue au suffrage universel et direct.

Cette institution ne satisfaisait pas encore tous les désirs autonomistes mais elle constituait une organisation politique, dans laquelle la population avait une grande influence, et où naissait rapidement une vie politique intense.

La période de 1871 à 1914 fut pour notre pays une époque de prospérité qu'il n'avait pas connue auparavant. L'essor économique qui s'est manifesté en Allemagne vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle a particulièrement favorisé l'Alsace.

Notre population ne méconnaissait pas les bienfaits d'une administration moderne, intégrée, s'adressant aux administrés dans leur langue, traitant les affaires du pays dans le pays même, avec promptitude et équité.

Sous le régime français, une mince couche de la population avait participé à la culture française. Mais la source spirituelle de l'Alsace, qui avait été si féconde au Moyen Age et jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, avait lentement tari. Sous le régime allemand, une vie intellectuelle pouvait éclore, une langue commune rétablissant un contact intime et fécond entre les intellectuels et le peuple.

Il est évident que la France ne restait pas indifférente en face de cette évolution. Sa propagande n'a jamais cessé de soutenir la moindre velléité d'opposition. Elle n'a pas rarement contribué à provoquer ces incidents qui lui servirent ensuite à répandre dans le monde la fameuse histoire de la botte prussienne.

A mesure que l'Alsace-Lorraine allait s'intégrer à l'Allemagne, sa propagande se redoublait d'efforts. Or, l'Alsace-Lorraine était sur le point de se fondre dans l'unité de l'Empire quand éclata la grande guerre.

(A suivre).

Karl HELLER.

---

---

**Faites lire ce BULLETIN autour de vous !**

**Nous avons besoin d'être soutenus !**

**Abonnement à 6 numéros : 10 francs**



# CORSE



## Coup d'œil sur la Corse

Île méditerranéenne, plus proche géographiquement de l'Italie que de la France, la Corse en est aussi plus proche au double point de vue ethnique et linguistique.

Les 250.000 habitants de la Corse ne descendent pas de races essentiellement différentes de celles qui ont peuplé l'Italie et la Sardaigne. Et la langue qui est parlée dans l'île peut être considérée comme l'un des dialectes de la langue italienne.

La Corse était soumise depuis plusieurs siècles à la domination génoise, lorsqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Monarchie française souhaita, dans un but stratégique, de s'en assurer la possession.

Depuis 1729, la Corse était soulevée contre la tyrannie des gouverneurs génois et combattait victorieusement pour son indépendance. Ne pouvant y rétablir sa domination, Gênes la céda à prix d'or au roi de France, le 15 mai 1768. Déjà, de 1756 à 1759, des troupes françaises avaient occupé certains points stratégiques de l'île.

Le 15 août 1768, le roi Louis XV décréta l'incorporation de la Corse au domaine de la couronne de France. Pascale Paoli, héros de l'indépendance corse contre la domination génoise, dut faire face à ce nouvel et puissant adversaire. La lutte était par trop inégale : il fut défait, après une résistance héroïque à Pontenuovo, le 9 mai 1769. Il dut quitter la Corse, laissant les Français maîtres de son pays.

Vingt ans après, la chute de la Monarchie absolue en France, fit renaître en Corse de grands espoirs. Paoli revint en triomphateur. La victoire électorale (Juillet 1791), puis gouvernementale (mars 1792) des Girondins à tendance fédéraliste permit d'envisager un terrain d'entente : La Corse pourrait jouir d'un régime autonome dans le cadre de l'Etat français. Mais bientôt, le triomphe des jacobins (juin 1793), centralisateurs forcenés, vint détruire ces beaux espoirs.

Pascale Paoli et les patriotes corses reprirent les armes et tinrent assez longtemps les armées de la République en échec. On sait que le jeune Napoléon Buonaparte se rangea un moment aux côtés de Paoli, avant qu'une ambition déçue ne le pousse à se rendre dans le camp ennemi, où il allait devenir le grand chef des armées françaises.

Lorsque la France eut victorieusement terminé les guerres contre la coalition européenne, et que la Corse fut privée de l'appui anglais, les patriotes durent déposer les armes, et la Corse retomba une fois de plus sous le joug français.

L'esprit national n'y est pas mort cependant, non plus que la langue. Contre l'oppression linguistique, culturelle, politique, économique de l'île, un mouvement, déjà vieux de quinze ans, le parti autonomiste (*Partitu Autonomistà Corsu*) lutte pour le respect des droits de la Corse. Fondé par Pasquale Manfredi, il est aujourd'hui dirigé par M. Petru Rocca. Son organe est l'hebdomadaire : « *A Muvra* ».



# FLANDRE

## Histoire territoriale

Les Flamands devaient leur origine au mélange d'un fond de population celtique, assimilée depuis le premier siècle à ses conquérants romains, avec une population germanique appartenant peut-être à la grande tribu des Suèves, et dont, en tout cas, elle ne serait pas essentiellement différente.

A la fin du X<sup>e</sup> siècle l'élément germanique s'étendait non seulement sur la Flandre flamingante actuelle, mais dominait aussi sur ce qui fut depuis les *châtellenies* de Lille, Douai et Orchies et s'étendait à l'ouest de l'Aa qui sépare les actuels départements du Nord et du Pas-de-Calais, jusqu'à la côte occidentale du Boulonois.

L'élément germanique prédomina, semble-t-il, jusque vers 1200 dans la région à l'ouest de l'Aa. C'est seulement à cette époque qu'il fut submergé par l'élément roman.

Au point de vue politique, on trouve un comté, ou marquisât, de Flandres organisé à l'époque de Charles Le Chauve (843-877). A la fin du X<sup>e</sup> siècle, il s'étend des bouches de l'Escaut jusqu'à la Canche. Mais en 981, il perd, au profit du duc de France Hughes Capet, la Châtellenie de Montreuil, qu'il possédait depuis 951. Le recul de la Flandre commençait.

En 1191, à la mort d'un comte de Flandre, l'époux de sa nièce, le futur roi de France Louis VIII, hérita par suite d'une convention datant de 1180, de la partie située à l'ouest de l'Aa : le Boulonois, le Ternois et l'Artois primitif, ce qui correspond à peu près à l'actuel département du Pas-de-Calais. Quelques restitutions furent faites au traité de Péronne, en 1200, mais elles furent révoquées douze ans plus tard.

En 1297, les Français s'emparèrent de Lille, de Courtrai et de Bruges, puis ayant traité avec le roi d'Angleterre, ils conquièrent toute la Flandre en 1300. A la suite d'un soulèvement, en 1305, la Flandre reconquit son autonomie. Mais le roi de France garda en gage Lille, Douai et Béthune, qui lui furent définitivement assurées en 1309. En 1322, Orchies fut substituée à Béthune.

En 1369, les acquisitions de 1309 furent rétrocédées à la Flandre, par le roi de France Charles V, en considération du mariage de son frère, Philippe de Bourgogne, avec l'héritière de ce comté. En 1384, à la mort du comte Louis de Mâle, la Flandre devint une possession des puissants ducs de Bourgogne, puis de la maison Habsbourg d'Espagne, en 1516.

Le traité de Madrid, en 1526, enleva la suzeraineté de la Flandre au roi de France, au profit de Charles-Quint, qui avait reconquis le Tournésis en 1521.

Au traité des Pyrénées (1659), les villes flamandes de Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant furent cédées au roi de France. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) lui donna Douai, Courtrai, Lille, Armentières, Bergues et Furnes : non seulement il reprenait les possessions de 1305-1369, mais il s'emparait d'une notable partie de la Flandre flamingante. Au traité de Nimègue (1678) ces conquêtes s'augmentèrent de Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé et Maubeuge, Bailleul et Cassel, et dans l'actuelle Flandre belge, Ypres, Werwicq, Warneton, Poperinghe.

La Flandre tout entière, ainsi d'ailleurs que la Wallonie et les Pays-Bas, fut momentanément réunis à l'Empire français sous la Première République et sous Napoléon I<sup>er</sup>. Les traités de 1815 rétablirent les frontières d'avant 1792, mais en restreignent l'étendue des possessions françaises dans la Flandre flamingante.



■ Le Roussillon et la Cerdagne, qui forment la presque totalité du département des Pyrénées-Orientales, constituent ce qu'il est convenu d'appeler « la Catalogne française ». Ces deux provinces ne sont en réalité que la région septentrionale du pays catalan, dont la majeure partie forme aujourd'hui « la généralité de Catalogne », dans la République espagnole. Il n'existe entre elles, ni différence ethnique, ni différence linguistique, ni différence culturelle.

Au IX<sup>e</sup> siècle, le pays qui se nommera plus tard la Catalogne est connu sous le nom de Marche d'Espagne et reconnaît l'autorité nominale des rois francs. A cette époque, il ne s'étend encore que sur les diocèses de Roda, d'Urgel, de Girone, d'Ausone et de Barcelone. Cette dernière ville, conquise sur les Arabes en 801, est alors la capitale du pays.

En 1162, le comte de Barcelone, Alphonse II, monte sur le trône d'Aragon. Dès lors, devenus de puissants monarques, les comtes de Barcelone rejettent toute trace de la suzeraineté que les rois de France avaient sur leur comté. Au traité de Corbeil (1258) le roi Louis IX reconnaît la totale indépendance de ce pays.

Le Roussillon et la Cerdagne, possessions soit des rois d'Aragon, soit des rois de Majorque, issus des premiers, furent convoités par le roi de France Louis XI, qui se les fit céder par engagement par un roi d'Aragon nécessaire, en 1462. Ils furent restitués au roi d'Aragon Ferdinand I, par le traité de Barcelone (1493). Et le roi de France, François I, renonça à toute prétention sur ces provinces au traité de Madrid (1526).

Profitant de la révolte de la Catalogne contre la domination castillane, en 1640, le roi de France s'empara du Roussillon et de la Cerdagne, dont il ne devait jamais plus se défaire. Le roi d'Espagne les lui abandonna, au traité des Pyrénées, en 1659.

Le magnifique réveil du patriotisme catalan, dans la partie du pays soumise à l'Espagne, ne semble pas avoir provoqué de mouvement semblable dans la partie du pays soumise à la France. Cependant il y existe un mouvement régionaliste catalan, dont l'organe était « l'Eveil Catalan » et le Centre Perpignan.

---

**Envoyez-nous les adresses de toutes les personnes**

**qui peuvent s'intéresser à ce BULLETIN**

**Abonnement à 6 numéros : 10 francs**



# PAYS BASQUE

## Le Programme Eskualerriste

L'intéressant article sur le Pays Basque, qui nous avait été promis, n'ayant pu nous parvenir à temps, nous nous contentons, dans ce premier numéro du *Bulletin des Minorités Nationales en France*, de publier certains articles du très intéressant programme du mouvement basque, le Programme Eskualerriste :

ART. 2. — *Des anciennes Constitutions basques nous gardons l'esprit et non pas la lettre; nous sommes progressistes et ne cherchons dans les vieux statuts qu'une base solide pour dépasser une civilisation déjà décadente.*

ART. 3. — *Notre parti est décidé à travailler pour une large décentralisation politique et administrative : car les états modernes, trop unitaristes, ne tiennent pas assez compte des aspirations provinciales et en souffrent.*

ART. 4. — *La langue basque nous paraît digne d'être agréée comme officielle au même titre que le français dans l'administration, les tribunaux et les écoles. En tout cas, nous ne comprenons pas qu'elle ne jouisse pas des mêmes avantages que l'arabe et l'annamite.*

ART. 5. — *Nous sommes décidés à « rebasquiser » les villes et les villages où l'on a tendance à abandonner la vieille langue. Nous unirons pour cela nos efforts à ceux de l'admirable Eskualzaleen Biltzarra, où nous comptons beaucoup d'amis; nous aiderons à la diffusion du basque par le journal, la revue, le livre, la chanson, le théâtre, les conférences et surtout l'exemple.*

ART. 7. — *Notre parti n'oublie pas que pour un vrai basque le centre de tous les intérêts est la maison, etchea : aussi notre programme est-il essentiellement familial...*

ART. 8. — *Selon les anciennes Constitutions basques, la femme pouvait aussi bien que l'homme jouir du droit d'ainesse... Ce fait... veut que nous adoptions les conclusions d'un sage féminisme (vote des femmes, etc...)*

ART. 12. — *...les rapports constants que nous tenons à garder avec les Basques guipuzcoans, navarrois, alavais et biscariens, nous invitent à adopter une politique extérieure, généreuse, sans être imprudente, pacifique sans être pacifiste.*

ART. 13. — *Les eskualerristes soutiendront leurs revendications en liaison constante avec les groupements régionalistes des autres provinces, en particulier avec les associations fédéralistes de Flandre, d'Alsace, de Bretagne, d'Auvergne et de Provence.*

ART. 15. — *...nous gardons notre complète indépendance et pourrons, le cas échéant, présenter des candidats intégralement eskualerristes : car nous sommes décidés à mener le bon combat sur tous les terrains pour Jainkoa Eta Legea sans intransigeance inutile comme sans faiblesse. VIVE le PAYS BASQUE !*

---

Collaborez à notre " BULLETIN "

Adressez-nous des informations sur l'activité  
des Minorités Nationales



On ne peut pas, sans réserve, admettre l'Occitanie au nombre des minorités nationales. C'est plutôt une France du sud, plus romane que la France du nord, plus méditerranéenne aussi.

Cette différence remonte aux origines même de la formation de la nation française, immédiatement après l'époque des grandes invasions : « Chez les populations romanes, écrit le grand historien Auguste Longnon (1), l'antagonisme était réel et profond entre celles qui occupaient le pays au nord de la Loire et celles qui habitaient au delà de ce fleuve, jusqu'aux limites méridionales du royaume. Cela tenait non seulement à la différence de latitude,... mais aussi à un mélange différent des éléments ethniques, qui composaient les unes et les autres... L'appoint germanique (dans les populations du sud de la Loire), qui là était du aux Wisigoths, n'était un peu appréciable... que dans le Rouergue et dans le Septimanie ou Gothie... (Ces) populations avaient recouvré leur autonomie vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle et en avaient joui durant trois quarts de siècle environ, sous le gouvernement d'une série de ducs nationaux qui avaient, à ce qu'il semble, d'abord trouvé leur point d'appui chez les populations gasconnes récemment établies en deça des Pyrénées. »

Cette situation pris fin en 768, lors de la conquête franque. Dès lors, morcelée en de nombreux états féodaux, dont les uns dépendent de l'Empire germanique, les autres des comtes de Barcelone, puis des rois d'Aragon, d'autres enfin des rois de France, quand ce n'est pas des rois d'Angleterre, jamais plus l'Occitanie ne forma une unité politique.

Au cours de son histoire, elle ne manifesta pas moins son hostilité à la monarchie franque, cherchant par tous les moyens à se soustraire à cette domination. Un des épisodes le plus connu de ce combat entre la France du nord et l'Occitanie est la fameuse croisade contre les Albigeois une « lutte terrible entre les croisés français et l'hérésie albigeoise, lutte qui eut pour résultat tangible un recul momentané de la civilisation dans les provinces méridionales du royaume. » (2).

Aujourd'hui, l'antagonisme n'est plus aussi violent, et c'est sur le terrain linguistique et culturel que les Occitans s'opposent aux Français du nord : « Au baccalauréat, on peut présenter l'Arabe, le Finlandais, l'Esthonien, etc... la langue de Mistral, la langue de 11 millions d'âmes, on ne la reconnaît pas ! Est-elle moins respectable que les autres ? » Tel est le cri de ralliement d'Occitania, organe de la jeunesse occitaniste.

(1) *La Formation de l'Unité française*, p. 23.

(2) *La Formation de l'Unité française*, p. 25.

# Les Publications du mouvement Breton

---

## JOURNAUX et REVUES :

<b>Breiz Atao</b> , organe du Parti National Breton, 4, rue des Francs-Bourgeois (. P. 182) Rennes, bimensuel bilingue, abonnement annuel .....	20 fr.
<b>Stur</b> , revue d'étude, 4, rue des Francs-Bourgeois, Rennes le numéro .....	8 »
Abonnement à 4 numéros .....	30 »

## OUVRAGES :

<b>Histoire de notre Bretagne</b> , par C. Danio, illustré par Kreston	12 »
<b>Le Nationalisme breton</b> , aperçu doctrinal .....	4 »
<b>Ce qu'était l'Etat breton</b> , par H. Quilgars .....	2 »
<b>Pensées d'un Nationaliste breton</b> , par J. La B. ....	4 »
<b>La question bretonne dans son cadre européen</b> , par M. Duhamel .....	12 »
<b>La Langue bretonne</b> , ce qu'elle fut, ce qu'elle est, ce qui se fait pour elle et contre elle, par M. Guieysse .....	12 »
<b>Le Fer, la Houille et l'Electricité en Bretagne</b> , par P. Goulven	1 »
<b>Histoire de l'Irlande</b> , par E. Joynt .....	12 »
<b>La Ligue Gaëlique</b> , par L. N. Le Roux .....	8 »
<b>La Vie de Patrice Pearse</b> , par L. N. Le Roux .....	30 »

---

En vente à Breiz Atao B. P. 182 Rennes. Chèque Postal 14.210, Rennes.